

Comité Départemental d'Équitation D'Eure-et-Loir **Compte rendu - réunion jeudi 31 août 2023** Réunion de rentrée

Rappel de l'ordre du jour : Réunion jeudi 31 août à 18h00 – à Chartres Équitation

Point sur le planning des réunions et événements

- La réunion calendrier et cocktail (sujet de la table ronde et conférence)
- L'assemblée générale (la soirée de remise des récompenses et le cocktail)

(Pour l'AG = à faire avant fin décembre car nous allons procéder avec le vote électronique
- Isabelle Defosez : 02 54 94 46 64
= 150€ + 1€ par structures)

- La soirée conviviale (date et lieu)
- Réunion de fin et début d'année (3/4 réunions)
- Le challenge des clubs 2024

Les subventions

- Un point sur les subventions (cheval & diversité, tourisme, challenge des clubs...)
- Le compte bancaire du CDTE (démarches avec la banque et actions qui visent le tourisme équestre)

La communication

- Les cadeaux pour la soirée remise des récompenses
- Les cadeaux pour Lamotte-Beuvron 2024
- La communication générale et communication de rentrée (spot radio, presse écrite, réseaux sociaux...)

Autres

- Les actions du CDE28 (nouveautés...)
- La cooptation pour le bureau du CDE de cette année 2023-2024
- Établir un cahier des charges pour les concours en circuit départementaux lorsque la date n'a pas été choisie lors de la réunion calendrier (dimensions des terrains, buvette, photographe, sellerie...)

Questions diverses

- Si vous avez des questions ou des propositions n'hésitez pas.

Présence lors de la réunion :

Clément DOUBLIER
Léa GASCHET
Julie THIROUIN
Cédric DURANT
Nathalie DUFLOS
Emmeline CARTRON

Excusés :

Aline BEAULIEUX
Pascal PAFFRATH

Comité Départemental d'Équitation D'Eure-et-Loir

Compte rendu - réunion jeudi 31 août 2023

Réunion de rentrée

Le compte rendu de la réunion :

Le planning des événements

La réunion a débuté par un mot de Clément DOUBLIER, le président du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir afin d'accueillir tous les membres du bureau du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir. Aline Beaulieux ainsi que Pascal Paffrath n'étaient pas présent lors de cette réunion.

Nous avons abordé différents sujets présentés ci-dessus dans l'ordre du jour.

Pour commencer, la président a annoncé à l'ensemble du bureau du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir la possibilité de réaliser l'assemblée générale sous une forme électronique. Un dispositif proposé par la FFE. Cette forme de vote électronique a donc été validé par l'ensemble des membres du bureau.

Nous avons ensuite abordé les différents événements qui rythment la vie du CDE 28. Concernant la soirée des récompenses, le bureau a voté de la faire le 26 janvier 2024 à 19h30. Concernant les lieux de cet événement il y a eu plusieurs propositions : le dôme de la CCI, l'hippodrome de Chartres, une salle des fêtes...). Concernant les récompenses, différentes idées ont été abordées : flots et médaille pour les cavaliers puis par exemple un massage ou un shooting photo pour le cheval, cela offert à chaque club présent lors de cette soirée. Lors de la soirée, le bureau a échangé sur le fait d'ajouter une animation comme le toto machine (690€ TTC) par exemple qui pourrait permettre de remporter des bons cadeaux (massages, shooting photo...).

L'assemblée générale sera donc décalée au moment de la réunion calendrier. En effet, vers le mois de novembre (date à re confirmer, en fonction de la date de la réunion calendrier du CRE CVL pour les compétitions amateur), nous allons proposer une première partie de réunion avec des sujets de table ronde, puis nous allons réaliser l'assemblée générale qui sera suivi d'un cocktail de bienvenue pour terminer avec la réunion calendrier.

Concernant le challenge des clubs. Ce dernier va continuer de se dérouler aux Écuries du Val de l'Eure mais en adaptant certaine discipline (qualité des terrains). Les points abordés à ce sujet :

- CSO : sans chrono, réaliser des passages obligatoires ?
- Maintenir le pôle Bending (voir ça avec Sylviane pour les terrains) ?

Les subventions

Léa a présenté les subventions en cours et acquises. C'était le moment pour présenter le montant financier sur les comptes du CDE28. Nous avons un écart de -5914,03 € qui est justifié par l'achat du mur d'obstacle à 3622,00 €. La subvention pour ce dernier arrivera dès que le mur sera reçu (1 330 €). Cette année le Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir a investi dans du matériel comme des barnums pour un montant de 2 000 € ce qui explique cet écart.

Le CDTE

Le bureau a accepté le transfert d'argent des comptes du CDTE vers le compte du CDE 28. Pour cela le bureau a validé la création d'une commission tourisme équestre qui permettra de simplifier les échanges à ce sujet. Cette commission pourra par exemple se réunir en amont de la réunion calendrier.

La partie financière récupérer du compte du CDTE sera réservé à la commission du tourisme équestre sur le département. Par exemple pour financer du matériel (pour le TREC), subventionner des événements (comme pour la route du Luxembourg (300€)) ou alors organiser des événements axés sur le tourisme équestre (transbeauce).

Autres

Faire un gros point matériel (tourisme et autre). Possibilité de regrouper tout le matériel à un même endroit ou alors nommer un responsable pour chaque discipline.

Cadeaux pour les événements sportifs (Lamotte, championnats, autres).



La communication de rentrée : les différentes possibilités

- Le publipostage
- L'écho républicain (demande d'un pour un article ou pour un publipostage)
- France 3 centre (Corinne BIAN ROSA : 06 83 44 36 53 – corinnebianrosa@francetv.fr – 02 38 69 56 00)
- Autocollant pour les voitures avec le logo du Comité Départemental d'Équitation d'Eure-et-Loir
- Post sponsorisé sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)

Le bureau a accepté une cooptation du bureau du CDE 28 (personne proposée : Stéphane Boilevin)

Le bureau a accepté de réaliser un cahier des charges pour les concours en circuit départementaux en CSO par exemple avec des contraintes comme :

- Paddock : minimum 40x20
- Piste : minimum 50x30
- Avoir un médecin sur place
- Buvette et photographe